

LA LETTRE ECO

N°117

7 mars 2015

SOMMAIRE

Le Coin des Epargnants

- Le tableau financier de la semaine

Si vous étiez absent cette semaine...

- Etats-Unis, la machine à emplois continue de tourner à plein régime
- L'Allemagne, prête à épouser l'euro faible ?
- Royaume-Uni, une réussite en trompe l'œil ?

Le Coin de la Conjoncture

- Les métropoles et les déserts français
- La France, en éternelle indélicatesse avec son marché du travail
- La belle inconnue du Quantitative Easing

Le Coin des Tendances

- Les friches commerciales après les friches industrielles ?
- Electroménager, connecter le consommateur pour survivre
- Les Français, fans du mulot

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

| | Résultats Au 6 mars 2015 | Evolution sur 5 jours | Résultats au 31 déc. 2014 |
|--|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| CAC 40 | 4 964 | +0,26 % | 4 272 pts |
| Dow Jones | 17 856 | -1,52 % | 17 823 |
| Nasdaq | 4 927 | -0,73 % | 4 777 |
| Dax Allemand | 11550 | +1,31 % | 9 805 |
| Footsie | 6 911 | -0,50 % | 6 566 |
| Eurostoxx | 3 617 | +0,52 % | 3 146 |
| Nikkei | 18 971 | + 0,92 % | 17 450 |
| Taux de l'OAT France à 10 ans | 0,6060 % | 0,6360 % (résultat 27 fév.) | 0,8370 % |
| Taux du Bund allemand à 10 ans | 0,386 % | 0,324 % (résultat 27 fév.) | 0,541 % |
| Taux du Trésor US à 10 ans | 2,243 % | 2,003 % (résultat 27 fév.) | 2,17 % |
| Cours de l'euro / dollars (18 heures vendredi 6 mars) | 1,0859 | -3 % | 1,2106 |
| Cours de l'once d'or en dollars (1^{er} fixing Londres vendredi 6 mars 11 heures) | 1196 | -0,71 % | 1199 |
| Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures vendredi 6 mars) | 59,940 | -3,57 % | 57,54 |

Paris se rapproche pas à pas des 5000 points

Avant le lancement officiel, lundi 9 mars, du programme d'achat d'actifs par la BCE, les bourses de la zone euro ont toujours le vent en poupe. La bourse de Paris est à son plus haut depuis sept ans et a enregistré sa cinquième semaine de hausse. Elle terminée vendredi 6 mars à 4 964 points. Depuis le 1^{er} janvier, la progression du CAC est de 16,2 %. Le groupe PSA va bientôt revenir au sein de l'indice CAC40 en remplacement de Gemalto. La bourse de New York a baissé en fin de semaine avec

l'annonce des bons résultats de l'emploi qui font craindre un durcissement plus rapide de la politique monétaire.

Le Nasdaq efface presque le krach Internet en dépassant 5000 points.

Le 10 mars 2000, en clôture, l'indice Nasdaq atteignait le record de 5048 points. Le 2 mars dernier, il a refranchi la barre des 5000 points à 5008 points. Depuis lundi, cet indice reste autour de cette barre symbolique sans trop vouloir la dépasser. Les investisseurs semblent vouloir marquer le pas et engranger quelques plus-values avec en perspective l'augmentation des taux de la FED.

Le Nasdaq de 2015 ne ressemble en rien à celui de 2000. Apple est devenue la plus grande capitalisation boursière du monde et Facebook dispose de plus de 1,5 milliard de profils. Mark Zuckerberg figure dans le club des vingt plus riches du monde. Des entreprises chinoises comme Weibo, le « Twitter chinois », ou des start-up d'Israël sont désormais cotées au Nasdaq. Cinq entreprises françaises dont Criteo sont également cotées. Sinon, petit symbole des temps nouveaux, Apple entrera prochainement au Dow Jones et remplacera ATT, l'ancienne gloire des télécommunications.

L'euro à moins de 1,10 dollar

Rien ne semble arrêter le mouvement de baisse de l'euro qui, jeudi 5 mars, est passé en-dessous des 1,10 dollar se rapprochant de la parité. L'euro est au plus bas depuis 2003. La proximité du QE a favorisé cette dépréciation de l'euro. La dépréciation de l'euro a un impact positif sans nul doute sur l'économie européenne mais elle a un effet indirect négatif ; elle réduit l'impact du contre-choc pétrolier. La perte de change a éliminé de près de 40 % la baisse du prix du baril.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE...

Etats-Unis, la machine à emplois continue de tourner

Malgré la vague de froid qui a frappé l'est des Etats-Unis, le marché de l'emploi est resté, au mois de février, dynamique. Le taux de chômage a reculé plus que prévu au cours du mois dernier, en s'abaissant à 5,5 % de la population active contre 5,7 % en janvier. Ce taux est le plus bas enregistré depuis le mois de mai 2008. Le nombre des créations d'emplois a atteint 295.000 en février soit plus que prévu. Certes, celles de janvier ont été revues à la baisse à 239.000 contre 257.000. Mais l'économie américaine a créé plus de 200.000 emplois par mois sur les douze derniers mois. La hausse des salaires est présente mais encore faible. Elle a été de 0,1 % pour le salaire horaire soit moins que prévu (0,2 %) et moins qu'en janvier (0,5 %).

Sur la base de ces performances, les marchés commencent à anticiper une augmentation des taux par la FED. La prochaine réunion du Comité de politique monétaire des 17 et 18 mars sera attendue.

L'Allemagne prêt à épouser l'euro faible ?

L'Allemagne est-elle en train de prendre goût à l'euro faible ? Après avoir défendu le principe de « l'euro fort » qui n'était que la poursuite du « deutschemark fort », plusieurs experts économiques commencent à trouver quelques intérêts à la dépréciation de la monnaie commune. En effet, jusqu'à maintenant, le modèle allemand reposait sur des importations à bon marché et des exportations chères bénéficiant d'une faible élasticité prix. Pour maintenir la compétitivité, cette réévaluation compétitive s'accompagnait d'une maîtrise des coûts salariaux. Avec plus de 60 % des exportations en-dehors de la zone euro, avec des prix de l'énergie et des matières premières en baisse, l'euro fort a moins d'atouts que dans le passé. C'est pourquoi de manière très pragmatique les autorités allemandes, sans le crier sur les toits, acceptent bon gré mal gré cette nouvelle donne monétaire.

La baisse du pétrole a permis aux Allemands d'économiser 3,5 milliards d'euros au second semestre, a calculé la Bundesbank. La perte de compétitivité est donc compensée, pour le moment, par la chute des prix à l'importation qui ont reculé de 3,7 % en 2014 soit plus vite que les prix à la production (2,2 %).

Dans ces conditions, le taux de croissance pourrait ainsi atteindre 2 % contre 1,4 % initialement prévu. Tous les instituts de conjonctures revoient à la hausse leurs prévisions. La stagnation du 3^{ème} trimestre semble être oubliée. Le taux de croissance du 4^{ème} trimestre de 0,7 % a confirmé que l'économie n'était pas encalminée comme en Italie ou en France.

La reprise peut, en outre, s'appuyer sur une augmentation des salaires. Ainsi, l'accord dans le secteur métallurgique qui a prévu une augmentation de 3,4 % des salaires annuels marque une rupture par rapport aux précédentes années. Il concerne 4 millions de salariés. Certes, c'est moins de 10 % des actifs mais un accord signé par IG Metall crée la tendance.

Malgré les augmentations de salaires, malgré l'instauration du SMIC, l'emploi reste très dynamique. Le nombre d'actifs a augmenté, en 2014, de 0,9 % à 42,7 millions d'actifs. La création d'emplois s'accompagne de plus d'une augmentation du nombre d'heures travaillées. En 2014, la moyenne horaire par salarié a progressé de 0,6 % à 1 371 heures.

Au mois de février, le nombre des demandeurs d'emploi a diminué de 20.000 et s'élève à 2 812.000 en données corrigées soit le nombre le plus faible depuis 1991. Le taux de chômage est de 6,5% de la population active.

Certaines données doivent être néanmoins prises en compte afin de ne pas tomber dans une euphorie béate. Ainsi, « le rythme de croissance sous-jacente de l'économie allemande est plus faible que ce que les derniers chiffres suggèrent », affirme Ferdinand Fichtner de l'institut d'économie allemande (DIW) de Berlin. Cet institut prévoit, néanmoins pour le 1^{er} trimestre, une croissance de 0,5 %. L'autre point noir de l'économie allemande est la persistance du sous-investissement des entreprises ainsi que la modestie des gains de productivité.

L'industrie allemande a réduit, sur longue période, ses dépenses d'investissement mettant en danger ses capacités de production et d'innovation. Dans la chimie, par exemple, les entreprises investissaient (hors bâtiment) 3,48 % de leur chiffre d'affaires en 2008, contre 2,98 % en 2013. Dans les machines-outils, cette proportion est passée de 2,95 % à 2,29 %. Dans l'automobile, le recul est moins net, mais la part des investissements est passée de 3,24 % à 3,16 %.

L'Allemagne peut s'enorgueillir d'être en situation d'excédent budgétaire ce qui constitue une première depuis 1969. Le budget de l'Etat a été positif, en 2014, de 500 millions d'euros et l'ensemble des comptes publics de 18 milliards d'euros. Cet assainissement a été opéré au prix de d'une contraction de l'investissement public. Entre 2010 et 2015, ces dépenses pour l'Etat fédéral sont passées de 6,24 à 6,13 milliards d'euros. En 2014, les investissements des Länder ont reculé de 600 millions d'euros, passant de 7 milliards d'euros à 6,4 milliards d'euros. Le retard selon les centres d'études économiques par rapport aux principaux partenaires est évalué de 80 à 100 milliards d'euros.

Le Gouvernement a, sur ce sujet, le 3 mars dernier, décidé d'accroître ses dépenses d'investissement d'environ cinq milliards d'euros sur les trois prochaines années en plus des 10 milliards d'euros déjà programmés. 3,5 milliards d'euros seraient mis à la disposition des collectivités locales par le biais d'un fonds d'actifs spéciaux nouvellement créé. A cette somme s'ajoutera 1,5 milliard d'euros en 2017.

Le gouvernement allemand a par ailleurs, détaillé le plan d'investissement de 10 milliards d'euros déjà annoncé. Sept milliards seront consacrés au transport, au numérique, à l'efficacité énergétique, à la lutte contre le changement climatique et au développement urbain.

Royaume-Uni, une réussite en trompe l'œil ?

A quelques semaines des élections législatives du mois de mai, le bilan économique du Gouvernement de David Cameron semble presque sans faille. La croissance a atteint 2,6 % en 2014, soit le taux le plus élevé au sein des pays du G7. Le taux de chômage est tombé à 5,7 % soit son plus bas niveau depuis 6 ans. Le taux d'emploi s'élève à 73,2 %, soit son niveau le plus élevé depuis 1971. Le secteur privé a créé 3 millions d'emplois depuis 2010. Les salaires, longtemps le point faible de l'économie britannique, commencent à augmenter de nouveau. La progression a été de 2,1 % en 2014 quand l'inflation s'est élevée à 0,5 %.

Au niveau des faiblesses, l'économie du Royaume-Uni est confrontée à une diminution de ses gains de productivités, au maintien d'un important déficit commercial et à un déficit élevé de ses finances publiques.

En 2013, le PIB par habitant était inférieur de 10 % à la moyenne de celui des pays développés de l'OCDE. L'écart s'explique par la mauvaise productivité du travail.

En ce qui concerne les inégalités sociales, il faut signaler que des progrès ont été, ces dernières années, réalisés. Ainsi, la pauvreté monétaire est inférieure à celle de la moyenne du G7. Le revenu moyen du décile de la population le plus élevé représente 10 fois celui du décile inférieur contre 6 fois en France. Mais cet écart tend à se réduire. Par ailleurs, contrairement à une idée reçue, la part de richesse détenue par le décile supérieur est parmi les plus faibles du G7 (sources FMI – OCDE). Au sein du G7, le Royaume-Uni est un pays où le taux d'investissement des entreprises est le plus faible. La production industrielle, malgré la croissance, reste en retrait par rapport au niveau atteint avant crise.

Dans le cadre de son rapport 2015 sur le Royaume-Uni, l'OCDE préconise la fin de la politique monétaire expansionniste menée par la Banque d'Angleterre et un assainissement drastique du budget. L'organisation internationale demande également un effort financier et organisationnel en faveur des systèmes de santé et d'éducation. Elle considère comme prioritaire la relance de l'investissement afin d'améliorer la compétitivité de l'économie. L'OCDE souligne que le Royaume-Uni ne promeut pas assez l'économie des compétences et de l'innovation. Il y a une forte inadéquation entre les qualifications des jeunes et celles demandées par le marché. Si le taux d'emploi des jeunes est supérieur de 10 points à la moyenne de l'OCDE, il cache une sous-qualification. Elle pointe également du doigt la mauvaise qualité des infrastructures routières et ferroviaires.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Les métropoles et les déserts français

« Paris et le désert français » publié par Jean-François Gravier en 1947 a lancé le débat sur l'aménagement du territoire après la Seconde Guerre Mondiale. Il a abouti à l'institutionnalisation des métropoles d'équilibre qui, aujourd'hui, sont en voie de devenir les capitales des régions nouvellement redécoupées. La politique d'aménagement du territoire et, avant tout, le développement économique durant les Trente Glorieuses ont permis une relative égalité de bien-être et d'opportunité professionnelle à travers le territoire. Le maintien de services de proximité a empêché la désertification de certains territoires. L'émergence de plusieurs grands pôles comme Lyon-Grenoble, Lille-Roubaix-Tourcoing, Toulouse, Nice-Sophia Antipolis, voire plus récemment Bordeaux, a favorisé la diffusion, au-delà de la région parisienne, d'activités et de richesses. Le rattrapage du retard en matière d'autoroutes a facilité l'accès aux grands centres urbains régionaux désenclavant de nombreuses régions rurales.

Jusque dans les années 90, les entreprises ont transféré leurs centres de production de plus en plus loin du centre des métropoles afin d'économiser sur les coûts fonciers et sur celui de la main d'œuvre. Cette diffusion de l'activité économique avec en parallèle le développement de la fonction publique locale a contribué à une harmonisation des revenus (hors Ile-de-France). Les inégalités spatiales de revenus ont reculé avec des phénomènes de rattrapage. La Corse, l'Auvergne ainsi que dans une moindre mesure le Limousin ont réduit leur écart avec la moyenne. Le rattrapage a été important en Corse grâce au Plan d'Équipement et d'Investissement lancé au

début du siècle par les pouvoirs publics, à la croissance du tourisme et à l'augmentation de la population. Les prestations sociales dont le poids s'est accru sensiblement ces trente dernières années ont également contribué à cette harmonisation des revenus. Les transferts entre régions sont importants. Ainsi, l'Île-de-France crée près du tiers de la richesse nationale mais les revenus disponibles de cette région ne représentent que 22 % du total.

Cette convergence a pris fin depuis plusieurs années et cela avant même la crise financière de 2008. La délocalisation de la production manufacturière, au-delà des frontières, a touché en premier lieu les zones périphériques d'autant plus que leurs avantages comparatifs en termes de coûts de production se sont atténués. Les cœurs des métropoles ont conservé les activités de conception, de marketing et de direction ; ils ont été de ce fait moins impactés. Les nouvelles technologies qui devaient abolir les distances ont, au contraire, favorisé la concentration autour des grands pôles.

La réduction de la croissance des dépenses publiques, la diminution des embauches dans la fonction publique locale, la restructuration des armées et la refonte de la carte judiciaire ont mis un terme à la convergence économique et sociale des territoires. Le tourisme continue, en revanche, à jouer un rôle positif dans l'aménagement du territoire, la baisse des départs touristiques des Français ayant été plus que compensée par l'arrivée de touristes étrangers.

Le choix de redessiner la carte des régions autour de quelques grandes métropoles pourrait accélérer ce processus de désertification des territoires. Les métropoles non sièges d'exécutifs territoriaux pourraient être affaiblies. Il en est de même pour les chefs-lieux départementaux. Les services publics se concentrent de plus en plus sur les grandes villes. Les grandes entreprises calquent leur organisation sur celle de l'Etat et regroupent leurs structures régionales. Des villes comme Caen, Clermont-Ferrand, Amiens, Châlons-en-Champagne voire Montpellier sont particulièrement menacées. En revanche, Lyon, Bordeaux, Lille devraient sortir renforcées. Néanmoins, à contrario, le vieillissement de la population devrait favoriser les cités à taille humaine mais offrant toute la gamme des services sanitaires et de proximité.

La politique d'aménagement du territoire devra tenir compte tout à la fois de la volonté croissante de mobilité de la population et des besoins comme des attentes en matière de services...

La France, en éternelle indécatesse avec son marché de l'emploi

La phrase de François Hollande prononcée, le 4 mars dernier, « sur le chômage, il n'y a pas de solution magique » fait écho à celle de François Mitterrand de 1992 « dans la lutte contre le chômage, on a tout essayé ». Face à un chômage de masse, le Président de la République en revient aux fondamentaux en déclarant « qu'il n'y aura de l'emploi que s'il y a de la croissance : il n'y a pas d'autre façon de faire » même s'il ne peut ignorer qu'une partie du chômage est d'ordre structurel.

Le bon résultat du chômage du mois de janvier ne doit pas, en effet, faire oublier que la France est en indécatesse avec son marché de l'emploi depuis plus de 30 ans. Notre pays met plus de temps, après la survenue d'une crise, à endiguer les

destructions d'emploi. La France est, ainsi, en retard par rapport à ses partenaires au sein de l'Union européenne. Le taux de chômage est tombé à 11,2 %, dans la zone euro, au mois de janvier soit son plus bas niveau depuis le mois d'avril 2012. En un an, le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de près de 900 000. Pour l'Union européenne, le taux de chômage s'élevait, toujours au mois de janvier, à 9,8 % en baisse de 0,1 point par rapport au mois de décembre. Certes, avec un taux de 10,2 %, la France peut se réjouir d'être encore en-dessous de la moyenne européenne mais au rythme actuel, cette situation ne pourrait pas perdurer.

L'Allemagne et l'Autriche ont les taux de chômage les plus bas avec respectivement 4,7 et 4,8 %. La Grèce et l'Espagne sont toujours les deux pays avec les plus forts taux de chômage, respectivement 25,8 et 23,4 %.

Sur un an, le chômage a baissé dans 24 pays sur 28 et est resté stable dans un, la Belgique. Il a augmenté dans trois, la France, la Finlande et Chypre.

La France se caractérise par le fort taux de chômage des jeunes qui était de 24,9 % au mois de janvier soit un taux supérieur à la moyenne européenne (21,2 %) et à celle de la zone euro (22,9 %). Les plus faibles taux sont enregistrés une fois de plus en Allemagne (7,1 %), en Autriche (8,2 %), au Danemark (10,8 %) quand les plus forts taux sont enregistrés en Espagne (50,9 %), en Grèce (50,6 %) et en Croatie (44,1 %).

Un chômage incrusté dans la société française

Le chômage s'est incrusté dans la société française au point d'être quasi-incontournable pour les salariés du secteur privé à un moment ou à un autre de leur carrière, le début et la fin étant des périodes extrêmement sensibles.

Le taux moyen du chômage en France de 1985 à 2014 est de 9 %. Notre pays n'a connu que deux embellies : 1999 à 2001 et 2006 à 2008. Avant le début de la crise financière, le taux de chômage était même tombé en-dessous de 7 % pour la première fois, depuis 1980, laissant croire, de manière très fugace que la question de l'emploi était réglée. Il est reparti depuis à la hausse pour atteindre plus de 10 %. Le chômage frappe sans surprise, les jeunes, les non-diplômés et les seniors. Le taux de chômage des non-diplômés est de 14 % quand il est de 5 % chez les diplômés. Le taux de chômage des 55-64 ans est de plus de 7 % en France quand il est de 5,6 % en moyenne au sein de l'OCDE. La dégradation de l'emploi, depuis 2008, a frappé en priorité les plus de 49 ans. La plus grande sensibilité des seniors au chômage est liée à l'amélioration de leur taux d'emploi. Le taux d'emploi des 55-64 ans est passé de 39 à 47 % de 2009 à 2014 se rapprochant de la moyenne de l'Union européenne (54 %). Pour mémoire, ce taux est de 67 % en Allemagne. En revanche, pour éviter le chômage, les jeunes de moins de 25 ans retardent leur entrée sur le marché du travail. Ainsi, leur taux d'emploi est passé de 31 à 28 % de 2009 à 2014.

La France se caractérise également et malheureusement par la durée du chômage. 40 % des demandeurs d'emploi le sont depuis plus d'un an soit 5 points de plus que la moyenne de l'OCDE. Selon les données de Pôle Emploi, à la fin du mois de décembre 2014, 43 % des demandeurs d'emploi étaient inscrits depuis plus d'un an

dont 20 % inscrits depuis un à deux ans, 10 % depuis deux à trois ans et 13 % depuis plus de trois ans.

Un cinquième de la population en sous-emploi

Aux demandeurs d'emploi, il faut ajouter les personnes exerçant un emploi à temps partiel ou en intérim et cherchant ou souhaitant un travail à temps plein. Fin 2014, selon l'INSEE, 1,7 million de personnes pourraient être concernées. Par ailleurs, 1,4 million de personnes seraient en état d'inactivité contrainte tout en ayant abandonné toute recherche active d'un travail. Rapporté à la population active (28 millions), le taux de chômage ainsi recalculé pourrait atteindre plus de 20 %. Par ailleurs, il faut souligner que la France comptait, en 2014, plus de 495 000 emplois aidés dont 95 000 emplois d'avenir. Si ce dernier a atteint son objectif, tel n'est pas le cas des contrats de génération dont le nombre est d'environ 30 000 quand les pouvoirs publics en attendaient initialement 500 000 à l'horizon 2017.

En matière de traitement du chômage, depuis 2013, l'accent a été mis sur la fluidification du marché du travail et sur l'amélioration de l'offre. L'accord de sécurisation de l'emploi la réforme de la formation professionnelle, le CICE, le pacte de responsabilité et la loi Macron sont les traductions de cette nouvelle orientation donnée à la politique de l'emploi. Les questions sur le contrat unique, le temps de travail, l'indemnisation du chômage, la pénalisation des licenciements économiques restent en suspens pour le moment.

La belle inconnue du Quantitative Easing à la sauce BCE

Avec sa décision d'acheter, chaque mois, 60 milliards d'euros de titres jusqu'en septembre 2016 et au-delà si le taux d'inflation n'a pas retrouvé une trajectoire proche de 2 %, la BCE devrait retrouver un bilan de 3000 milliards d'euros comparable à la valeur atteinte en 2012 en pleine crise des dettes souveraines et de blocage du marché interbancaire. Logiquement et en prenant en modèle l'exemple américain, ce programme d'assouplissement quantitatif devrait provoquer une baisse des taux d'intérêt à long terme. C'est d'ailleurs l'objectif recherché avec celui d'un retour à la normale de l'inflation. En achetant des titres longs, les banques centrales en font monter la valeur diminuant d'autant leur rendement. En injectant des liquidités, le crédit devrait être favorisé tout comme les anticipations inflationnistes.

Les taux longs pourraient baisser entre 50 et 100 points de base. La baisse pourrait être plus forte du fait des autres opérations de refinancement que la BCE a lancées, opérations qui pourraient porter sur 400 milliards d'euros. Certains experts prévoient, dans ces conditions, un recul des taux longs de 150 points de base.

Cette prévision peut être mise en doute. L'assimilation de la zone dollar au système américain est porteuse d'erreurs d'appréciation. Le marché américain est unifié quand le marché européen est une juxtaposition de 19 Etats. Ces dernières années, le marché financier européen a eu tendance à se renationaliser. Le QE européen est géré à 80 % par les banques centrales européennes et non pas par la BCE. Du fait de cette faible mutualisation, il est possible que l'impact du QE soit affaibli. En outre, les prêts aux européens dépendent plus de l'Euribor à trois mois que des taux longs, les

institutions financières ayant pris l'habitude d'adosser les crédits aux particuliers sur des titres courts. Il faut, par ailleurs, souligner que les consommateurs européens ont moins recours aux crédits que les Américains. De même, la sensibilité aux évolutions du patrimoine est réduite en zone euro à la différence de ce qui est constatée aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni. Enfin, le QE peut provoquer des transferts de capitaux de part et d'autre de l'Océan Atlantique. Les établissements financiers américains mais aussi européens pourraient bénéficier de l'aubaine de l'argent pas cher offert par la BCE pour s'endetter en Europe et investir aux Etats-Unis.

LE COIN DES TENDANCES

Après les friches industrielles, les friches commerciales ?

Internet, le vieillissement de la population et également le changement de comportement des ménages pourraient avoir de fortes incidences sur les modes de distribution des biens aux ménages. La géographie des zones commerciales pourrait être amenée à subir un véritable tremblement de terre d'ici quelques années. Les grands centres commerciaux en périphérie des grandes villes pourraient connaître des jours difficiles. Symboles de la société de consommation, lieux incontournables du samedi, ils perdent leurs charmes. Ils sont de plus en plus synonymes de contraintes, de pertes de temps. En outre, les consommateurs seniors privilégient les commerces de proximité. Pour attirer le chaland, les centres commerciaux jouent de plus en plus sur la carte culturelle (cinéma), sportive (centres de remise en forme), sur la restauration...

Les centres commerciaux qui ont récemment été ouverts ou restaurés rencontrent des difficultés à l'exception du centre Beaugrenelle à Paris. Parmi ceux qui déçoivent figurent Aéroville à Roissy-en-France, l'Ilo à Epinay-sur-Seine, les Terrasses du Port à Marseille. Le succès de Beaugrenelle est lié à son implantation en centre-ville dans une zone à fort pouvoir d'achat jusqu'à maintenant peu couverte par des grandes enseignes.

En deux ans, la vacance commerciale, la part moyenne de locaux vides sur leur nombre total, a augmenté de 50 % dans les centres commerciaux français, selon une étude réalisée par Procos (la Fédération pour l'urbanisme et le développement du commerce spécialisé). Ce taux est passé de 4,3 à 7,6 % entre 2001 et 2014. Les centres les plus anciens résistent mieux avec un taux de 5 % de vacance, tandis que celui des sites construits dans les années 2000 atteint 10 %.

Pour résister, les centres commerciaux doivent donc se lancer dans d'importants travaux. Sur le modèle américain des « malls », les centres deviennent des show room offrant une gamme large de services. Ainsi, le centre d'Aulnay-sous-Bois, construit en 1974, a été doté d'un complexe cinématographique UGC de 14 salles et d'un pôle de 10 restaurants. Le centre offre le wifi gratuit et un système de guidage à la place dans le parking. Aux Etats-Unis, les parcs de loisirs s'imbriquent au sein de centres commerciaux.

Même si le secteur est en crise, d'ici 2016, la France comptera 11 nouveaux centres commerciaux soit près de 460 000 mètres carrés supplémentaires. 22 projets sont en cours de modernisation et d'extension. Il n'en demeure pas moins que pour certains professionnels du secteur des centres devront fermés dans les prochaines années avec à la clef le développement de friches commerciales. Aux Etats-Unis, une étude récente souligne que 20 % des centres commerciaux seraient menacés à quatre ou cinq ans. En termes d'aménagement urbain, les maires après avoir dû gérer la désindustrialisation pourraient avoir à traiter le redéploiement de zones commerciales. Il ne faut pas oublier qu'après les hôpitaux, les grandes surfaces figurent fréquemment parmi les principaux employeurs des villes de taille moyenne...

Electroménager, connecter le consommateur pour survivre

Le taux de couverture des Français pour les équipements électroménagers de base est très élevé. Il l'est également pour l'informatique et Internet. Ces marchés sont désormais plus que mûres. Pour les professionnels, la bataille commerciale est une bataille de renouvellement qui est bien plus délicate et concurrentielle que celle de l'équipement. Les objets connectés constituent aujourd'hui une source d'espoirs. Faire de la tablette ou du Smartphone, la centrale de contrôle de toute la vie domestique constitue un des objectifs des industriels du secteur afin de pouvoir accélérer le renouvellement des équipements.

Réfrigérateur, congélateur, micro-ondes, des marchés de renouvellement

Ainsi, en 2013, 99,8 % des ménages ont un réfrigérateur et cela quel que soit l'âge et la catégorie sociale. La couverture est également quasi-totale pour le lave-linge et la télévision, respectivement 95,6 et 97,1 %.

Le congélateur est légèrement moins répandu avec un taux de 91 %. Il est un équipement de la famille. Il est, de ce fait, moins présent chez les moins de 30 ans (taux d'équipement de 80 %). En revanche, les moins de 30 ans plébiscitent le micro-onde. 91,9 % en sont équipés pour une moyenne de 88,3 %. Ce taux baisse à 75,6 % pour les plus de 75 ans.

Le téléphone portable presque aussi incontournable que le lave-linge...

Les jeunes de moins de 30 ans sont à 99,9 % équipés d'un téléphone portable. Le taux global d'équipement atteint 88,9 %. Seuls les plus de 75 ans sont un peu à la traîne avec un taux de 54,3 %. En la matière, seulement le marché du Smartphone est encore en expansion tout comme celui des tablettes ou des phablettes.

Les Français jouent presque tous du mulot...

94 % des ménages ont au moins un ordinateur. Ce taux est de 95,3 % pour les moins de 30 ans. Seuls les plus de 75 ans sont à la traîne avec un taux de 26,5 %. Les jeunes retraités (60-74 ans) sont équipés à 69 %. Au niveau des catégories sociales, les agriculteurs sont les mieux équipés avec un taux 98,9 % contre 96,4 % pour les cadres supérieurs et 86,3 % pour les ouvriers. Moins d'un retraité sur deux est équipé mais le taux de couverture progresse assez fortement avec l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-bomm. En effet, en 2004, seulement 15,7 % des retraités avaient un ordinateur.

Trois quarts des Français ont Internet. En 2003, seulement 30 % des ménages étaient connectés. Ce taux varie évidemment en fonction de l'âge. Il est de 91,9 % pour les moins de 30 ans, de 93,1 % pour les 30 / 44 ans mais il n'atteint que 26,6 % pour les plus de 75 ans. Néanmoins, ces derniers s'équipent. En effet, il y a dix ans, ils n'étaient que 3,4 % à avoir une connexion. Au niveau des catégories sociales, il y a une forte homogénéité. Ainsi, 84 % des ouvriers ont un abonnement à Internet contre 88 % pour les employés, 95 % pour les professions intermédiaires et 97 % pour les cadres supérieurs. Il y a eu en dix ans un véritable rattrapage. En 2004, moins d'un quart des ouvriers avaient une connexion quand plus 71 % des cadres supérieurs en avaient déjà une.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 8 mars

En **Chine**, seront connus les résultats de la **balance commerciale** du mois de février. Les importations devraient être en recul mais de manière moins forte qu'au mois de janvier. En revanche, un rebond des exportations est attendu.

Au **Japon**, seront publiés **les résultats de la balance commerciale** du mois de janvier et le **résultat révisé du PIB** du 4^{ème} trimestre de 2014.

Lundi 9 mars

L'**Eurogroupe** se réunira de manière plus détendue qu'au mois de février même si la Grèce sera encore à l'ordre du jour.

La **BCE** engage son programme **d'achat d'actifs** à hauteur de 60 milliards d'euros par mois.

En **Allemagne**, il faudra suivre **les résultats de la balance commerciale** du mois de janvier. Au mois de décembre, l'excédent avait été de plus de 21 milliards d'euros. Il devrait se maintenir au même niveau avec un léger tassement des exportations

Pour la **zone euro**, il sera intéressant de regarder l'**indicateur « confiance des investisseurs »** pour le mois de mars. **Une nette progression est attendue.**

En **France**, la **Banque centrale** communiquera **ses enquêtes de conjoncture** pour le mois de février.

L'**OCDE** rendra public ses **indicateurs avancés** pour le mois de mars.

Mardi 10 mars

En **Chine**, il faudra regarder **les indices des prix à la production et à la consommation** pour le mois de février. La hausse des prix au mois de janvier a dû atteindre 0,7 % contre 0,3 % en janvier.

En **France**, il sera utile de suivre **l'évolution de la production industrielle** du mois de janvier. Au mois de décembre 2014, la production industrielle avait progressé de 1,5 %. Elle est attendue en baisse de 0,5 % en février.

En **Italie**, sera également communiquée **la production industrielle** du mois de janvier. En décembre, elle avait progressé de 0,4 %. Une petite hausse autour de 0,2 % est espérée.

En **Grèce**, sera rendu public **l'indice des prix à la consommation** du mois de février. En rythme annuel, les prix étaient en baisse de 2,8 % en janvier.

Mercredi 11 mars

En **Chine**, seront communiquées **la production industrielle** pour le mois de février ainsi que les ventes de détail.

Au **Japon**, les **commandes de machines** seront publiées pour le mois de janvier. Elles devraient avoir chuté de 5,5 % en janvier, après la forte hausse de décembre (8,3%). L'investissement devrait progresser faiblement.

En **France**, seront connus **les résultats de la balance des paiements courants** du mois de janvier. Les résultats de Dassault et de bio-Mérieux ainsi que ceux de Lagardère seront communiqués.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **la production industrielle** du mois de janvier. Elle devrait légèrement augmenter.

Jeudi 12 mars

Au **Japon**, sera rendu public **l'indice de confiance des consommateurs** pour le mois de février.

En **France**, sera rendu public **l'indice des prix à la consommation** du mois de février. En janvier, le recul avait atteint 1,1 %. En base annuelle, le repli était de 0,4 %. Pour le mois de février, nous devrions rester sur un repli annuel à -0,4 %. Toujours en **France**, **BPI** présentera son bilan annuel.

L'inflation pour le mois de février sera également publiée pour **l'Espagne**,

Au niveau de la **zone euro**, sera connue **la production industrielle**.

Aux **Etats-Unis**, seront communiquées **les ventes de détail** du mois de février. Une progression est attendue grâce à l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages.

Parmi les **résultats des grandes entreprises**, il faudra regarder ceux de Swatch, de Volkswagen et de Generali.

Vendredi 13 mars

Au **Japon**, il faudra regarder **l'évolution de la production industrielle** du mois de janvier ainsi que le taux d'utilisation des capacités de production.

En **Allemagne**, sera communiqué **l'indice des prix à la consommation** du mois de février. En janvier, le recul avait été de 1,1 %.

Aux **Etats-Unis**, il sera utile de suivre **l'indice de confiance des consommateurs** Reuters/Michigan pour le mois de mars.

En **France**, sera communiquée la **création d'entreprises** pour le mois de février.

Standard & Poors publiera sa revue sur **la dette souveraine grecque**.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC